l'ordre de Saint Charles fut fondé à Nancy, par un jeune avocat au parlement de Metz, M. Emmanuel Chauvenel.

De la maison de Nancy, comme d'une ruche féconde, les bienfaisants essaims se sont répandus de toute part. L'ordre de St-Charles a institué des hôpitaux civils et militaires, des écoles gratuites et des ouvroirs à travers toute la Lorraine, puis en Franche-Comté, en Champagne, à Paris, puis en Belgique et en Allemagne.

Qui pourrait dire le bien qui a été fait depuis plus de deux siècles dans cette multitude d'établissements par les saintes femmes auxquelles ils étaient confiés.

Nous pouvons en juger par celui qui se fait ici.

Tour à tour maîtresses d'écoles, couturières, blanchisseuses, jardinières, les infatigables sœurs, après la leçon de lecture, d'ecriture de calcul, donnent elles-mêmes à leurs élèves l'exemple du travail manuel et des divers métiers qu'elles veulent enseigner.

Pour compléter leur œuvre de charité, il ne leur manque que des malades. Elles n'en ont point eu dans cet orphelinat depuis sa fondation, voilà dix ans.

Leur infirmerie avec ses lits si bien préparés, dans une chambre si propre, est pourtant attrayante. Mais pas une fièvre, pas une bronchite, pas le moindre symptôme d'une épidémie, les gens habiles attribuent cette salubrité au bon air du Vésinst. Je n'ai garde de les contredire. Il me semble cependant bien qu'on pourrait en faire aussi quelque honneur au gouvernement des sœurs, à leur régime journalier, à leurs soins hygiéniques.

Oui, mes enfants, vous devez aimer ces sœurs, qui ont pour vous une vraie tendresse de sœurs et de mères. Vous devez leur prouver votre affection par votre docilite. Par là aussi vous encouragerez à de nouvelles generosités ceux qui ont pour vous organisé cette maison et qui voudraient l'agrandir. Vous aiderez ainsi à l'acte de bienfaisance qui vous a été propice, et quand vous ne serez plus ici, vous vous rappellerez avec joie cette maison, ces arbres, ce jardin, vos heures de récréation et vos heures de travail, les enseignements quotidiens et les solennités annuelles.

Voyez aujourd'hui ce beau monde qui vous entoure. Vous serez contentes de penser que vous avez là bien des amis.

Un même sentiment de cœur et de patriotisme les réunit dans cette enceinte. Tout ce qui tient à l'Alsaceet à la Lorraine fait vibrer en eux une fibre vivace. Leurs réminiscences et leurs vœux se lient à cette fête de votre école, une fête de douces âmes et de bonnes consciences.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### LE CANAL DU NORD

La commission du canal du Nord avait émis la semaine dernière un vote favorable à l'exécution de l'ensemble du projet tel qu'il avait été dressé par M. l'ingénieur en chef Flamant.

M. Lebaudy ayant proposé la suppression de la section projetée, entre Janville et Paris, en invoquant les conditions favorables que l'Oise et la Seine offriraient à partir de Janville jusqu'à Paris à la navigation des bateaux du Nord se dirigeant vers Paris et réciproquement, une sous-commission a visité l'un des jours de la semaine dernière la Seine et l'Oise jusqu'à Janville.

La sous-commission doit se réunir mercred pour faire part à la commission des résultats de son examen.

D'après certaines conversations, on a lieu de penser que quelques membres de la sous-commission sont favorables à la proposition Lebaudry. On a lieu de craindre qu'ils n'entraînent la majorité de la commission.

Les constatations faites par la sous-commission de la navigabilité de l'Oise à cette époque de l'année, n'atteignent en rien les arguments décisifs du projet Flamant.

Pour établir la nécessité de la section de Janville à Paris, M. l'ingénieur en chef Flament s'appuie sur les interruptions de la navigation, causées par les crues de l'Oise et de la Seine, durant la saison d'hiver.

Les chiffres donnés par M. Flamant s'appuient sur la statistique officielle du service de la navigation; ils ne sauraient être changés par la visite faite en juillet, sur les rive de l'Oise par la sous-commission.

L'opposition de certaine munipalité à un projet qui présente pour la région du Nord un intérêt de premier ordre serait inexplicable, si l'on ne savait qu'elle est intéressée, soit par elle-même, soit par les siens, dans la compagnie de touage de la rivière de l'Oise.

Il faut donc qu'à tout prix les produits du Nord suivent cette rivière quelque défectueuse qu'y soit la navigation.

Jusqu'à quand l'intérêt général sera-t-il subordonné aux intérêts particuliers ?

X...

## NOUVELLES MILITAIRES

Le *Moniteur de l'Armée*, dans son dernier numéro, a donné sur les résultats du service de trois ans, au point de vue si controversé des effectifs, des chiffres qui démontrent que l'incorporation totale des trois contingents n'est pas possible.

En tenant compte de toutes les réduction successives, voici ce que le *Moniteur de l'Armée*, qui doit avoir eu communication de ces chiffres, donne pour la composition de chacun des trois contingents :

| | |
|---|---|
| Contingent n'ayant plus qu'un an à faire, | 133,880 |
| Contingent ayant deux ans à faire, | 139,880 |
| Contingent ayant trois ans à faire, | 150,380 |
| Total des trois contingents | 424,140 |
| A ajouter à l'effectif permanent qui est estimé à | 127,000 |
| On obtient un total de : | 551.140 |

L'effectif budgétaire étant de 500,000 hommes, il s'ensuit, dit le *Moniteur*, que l'application du service de trois ans ne permettrait pas encore de faire passer en entier les contingents sous les drapeaux pendant cette période de temps.

## LES FUNÉRAILLES DE Mgr LEQUETTE

Arras, 19 juin, soir.

Ce qui frappe le plus les étrangers en arrivant aujourd'hui à Arras, c'est l'universelle sympathie qui s'attache au souvenir du vénérable évêque qui vient si inopinément de disparaître, à entendre parler les Atrébates, la mort de leur premier pasteur a produit un vide douloureux dans la population. Ce n'est pas le Prélat distingué, ce n'est même pas l'homme bon et charitable par excellence: c'est le fils du pays dont le nom est en quelque sorte incarné à tout ce qui s'est fait de beau et de bien à Arras depuis quarante ans, c'est « Mgr Lequette; » pour les vieillards, c'est « l'abbé Lequette, » qu'ils ont vu grandir et qui était comme une partie intégrante — qu'on me passe l'expression — de ce pays de foi chrétienne et d'honnêteté qu'il a tant contribué à former.

Et le courant de l'opinion publique se montre si puissant, l'éloge est si universel que les libres-penseurs, même les plus intransigeants, s'il en existe ici, se taisent et suivent l'impulsion populaire.

Dans les rues que suivra demain le cortége, on remarque déjà des apprêts de décorations funèbres aux façades des maisons.

Les rues sont au nombre de dix, en voici les noms : des Teinturiers, Méaulens, des trois Visages, Petite Place, du Saint-Géry, Ernestale, Saint-Aubert, Thiers, des Capucins, de l'Arsenal.

C'est dire que la funèbre *procession* sera longue et que le vénéré pasteur prêchera encore une fois, par le passage de sa dépouille mortelle, cette ville épiscopale qu'il aimait tant et où tant de souvenirs de lui se révèlent, pour ainsi dire à chaque pas.

Pendant les premières heures de la soirée, les cloches de toutes les églises ont sonné les glas funèbre.

20 juin, 8 heures du matin.

La grande nef de la cathédrale est toute tendue de noir, ainsi que la facade qui s'ouvre sur un large escalier, en pierre de taille élevé de plus de quarante marches.

Snr ce vaste amphithéâtre un cortège religieux, sortant de l'église episcopale, doit produire pour les specctateurs placés plus bas un effet grandiose; nous en jugerons bientôt, c'est par là que le convoi doit sortir de l'Eglise.

Les armes de l'évêque défunt sont placées sur toutes les colonnes, avec son chiffre.

L'église cathédrale d'Arras est l'ancienne chapelle de la puissante abbaye de Saint-Vaast. Elle est grande et richement ornée. La partie nord de l'abbaye, faisant face à un jardin public, est maintenant affectée à la bibliothèque communale, aux musées et à divers services dépendant de la municipalité.

La demeure de l'évêque se trouve dans une autre partie et s'ouvre sur une place publique où l'on montre une maison habitée, m'assure-t-on, en 93, par le trop fameux Joseph Lebon.

L'ensemble de cette abbaye de Saint-Vaast, forme un véritable palais, dont l'aspect rappelle assez celui de la préfecture de Lille.

La cathédrale est attenante au palais épiscopal, avec lequel elle communique intérieurement par un cloître, d'architecture sevére, mais de proportions étendues.

Il formait autrefois le promenoir couvert des moines. C'était la clôture, le *cloître* régnant tout autour d'une cour carrée, ou jardin parfaitement clos.

C'est par ce cloître que les évêques et les membres du clergé qui doivent assister à la cérémonie mortuaire, seront introduits dans l'église.

La portée *publique* ne commencera qu'à *neuf heures*, c'est à dire qu'à cette heure-là seulement, le public sera admis dans l'église par le grand portail, disparaissant à demi sous les funèbres tentures aux armes d'argent.

En attendant, voici la suite des cérémonies préliminaires qui se sont accomplies dans la chapelle de l'Evêché, où le corps a été déposé dès hier.

A *6 heures 1/2*, le grand séminaire y a chanté le premier nocturne.

A *sept heures*, les clergés réunis des paroisses de St-Géry et de St-Jean-Baptiste chantent le 2e nocturne.

*A sept heures 1/2*, c'est le tour du clergé de Saint-Nicolas, pour le troisième ;

*A huit heures 1/2* enfin, le chapitre diocésain dit les Laudes.

Ainsi, par degrés, s'est accompli tout l'office des morts. C'est la partie *intime*, pour ainsi parler; elle s'est déroulée à l'intérieur de la demeure de l'évêque, et nul, que les membres du clergé, les membres de la famille, les autorités etc., n'y est admis. Après chacune de ces quatre parties de l'office, une absoute est chantée autour du cercueil.

### Les funérailles

Arras, 20 juin, 2 h., soir.

La grande manifestation populaire prévue a eu lieu autour des restes mortels de l'Evêque bien-aimé.

La levée du corps devait avoir lieu à l'intérieur de l'Evêché, à 9 heures du matin, ainsi que je l'ai dit et plus d'une heure avant, la place de la Madeleine, qui longe le magnifique jardin public de Saint-Vaast et la demeure episcopale, est envahie par une foule compacte que les invités ont toutes les peines du monde à traverser.

Voici plusieurs notabilités, au nombre desquelles on cite les noms de MM. Levert et Hanille, députés du département; le Préfet, en grande tenue, et les généraux Maurice et Broye.

### La chapelle ardente

Le défilé commence dans la chapelle du palais transformée en lieu mortuaire et chacun y récite une prière en passant devant les restes de l'Evêque, que tous ont connu et vénéré.

Cependant, l'heure de la levée du corps approche et le cortége se met en marche par la cour de l'Evêché et les cloîtres du Grand Séminaire.

Immédiatement derrière le cercueil, porté par huit ouvriers d'une société de secours mutuels, dont faisait partie Monseigneur Lequette, venaient un frère du défunt et plusieurs membres de sa famille. Ensuite, M. le préfet, le général, le maire d'Arras, le président et les membres du Tribunal civil, le Tribunal de commerce en robes et au grand complet

On traverse *le cloître* du Séminaire et les curieux se montrent le nom de l'aboé Lequette figurant parmi les lauréats inscrits sur un des panneaux du mur.

La vaste église est déjà pleine, non pas de la masse des fidèles que l'on a pu y faire entrer, mais seulement du clergé départemental en costume de chœur.

Ils sont là de 5 à 600 prêtres venus de tous les points du pays.

Mgr Catteau, évêque de Luçon, élève et ami du défunt, est agenouillé à quelques pas du catafalque. Il paraît accable de douleur.

### La messe des morts

L'office des morts commence. Il est supérieurement chanté par le Grand Séminaire et la maîtrise, que dirige M. le chanoine Planque.

C'est Mgr de Cambrai qui officie.

### L'oraison funèbre

A l'issue de la messe de *Requiem*, Mgr de Luçon monte en chaire et, sans avoir la prétention d'arriver aux accents sublimes de l'oraison funèbre, le prélat raconte d'abord d'une voix ferme, puis bientôt très émue, la vie de l'ami qu'il vient de perdre, de l'Evêque que pleurent tous ses diocésains.

Il a pris pour texte ces paroles où l'Ecriture fait l'éloge en quelques mots du législateur des Hébreux : *In sancti tote et veritate sanctum fecit illum.* Dieu l'a rendu saint par la piéte et par la vérité.

Ici, l'orateur retrace les premières années de l'Evêque.

Enfant d'une famille nombreuse, ils étaient neuf, ils ont vu leur respectable mère, demeurée veuve, leur donner tous les exemples du bien. En soignant les cholériques d'une épidémie terrible, elle gagne elle-même la maladie et en meurt. Un pareil dévouement ne resta pas sans récompense. Quatre de ses filles entrèrent en religion et son fils Jean-Baptiste-Joseph est devenu ce que tous l'ont connu. Aussi le voyons-nous, quoique bien jeune, solliciter la faveur de porter son dévouement dans une paroisse frappée par la maladie, Beaumont, et dont le pasteur lui-même avait succombé.

Il a donc été toujours et partout l'ami de ses frères. Il a été aussi l'ami de Dieu.

Les maisons d'éducation catholique venaient au premier rang dans ses préoccupations d'Evêque et chacun se souvient de l'ardeur qu'il mit, avec son vénérable archevêque de Cambrai, à l'édification de la Faculté catholique de Lille : il espérait contre toute espérance, et son espoir s'est réalisé.

### Le convoi funèbre

Après les absoutes, accomplies par tous les évêques présents, le cortége se met en marche. Il est précédé d'une foule nombreuse et des rangs serrés de Sœurs de la Charité. Puis vient le reste du cortége, qui se développe d'une manière grandiose sur les hauts degrés de l'église cathédrale.

Les troupes du 33e de ligne et du régiment du génie forment la haie et maintiennent la foule, qui est énorme. Les pompiers d'Arras ont sollicité l'honneur d'escorter le cercueil de leur Evêque : ils y sont tous.

Presque toutes les rues sont pavoisées de draperies et d'oriflammes blanches et noires, avec le chiffre du Prélat défunt. Les fenêtres, les balcons regorgent de monde; des hommes se sont même hissés sur les toits aux pignons pointus, qui caractérisent la ville d'Arras.

Ce n'est qu'à 2 heures que le cortége arrive et peut se masser sur la place qui entoure la chapelle de N.-D.-des-Ardents, où l'Evêque a manifesté le désir d'être enterré. Ce temple est en effet une de ses œuvres de prédilection. Il a rétabli le culte des *Ardents*, autrefois si en honneur à Arras.

Notons à ce sujet, que c'est seulement à deux heures du matin que M. le Préfet du Pas-de-Calais s'est decidé à accorder le permis d'inhumation dans cette chapelle et j'ai entendu plus d'un habitant de Bapaume le regretter : ils auraient voulu conserver dans le cimetière de leur ville les restes vénérés du Prélat, dont le premier âge s'est passé au milieu d'eux.

J. B.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Cinq contre un.**— Mardi, vers dix heures du soir, cinq individus étaient attablés dans un estaminet de la rue du Flot, tenu par les époux Arisque, lorsque la cabaretière dut s'absenter pour quelques instants. L'un des consommateurs en profita pour enlever du tiroir quatre pièces de deux francs. A son retour, Mme Arisque s'aperçut immédiatement de ce qui venait des passer et en fit l'observation à ces drôles. Ceux-ci la regardèrent avec étonnement, et comme elle insistait, ils l'accablèrent d'injures, et la menacèrent.

La pauvre femme se mit aussitôt à crier «au secours ! à l'assassin ! » Une petite fille de 10 ans, qui habite près de là, jeta en même temps des cris d'épouvante qui mirent en émoi tout le quartier. Nos coquins, effrayés, prirent la fuite, non sans avoir criblé de coups la cabaretière et cet enfant. Un agent arriva à ce moment et arrêta au passage l'un des cinq fuyards qui tenta de se debarrasser des étreintes de celui qui le retenaient prisonnier.

Coups de pieds, coups de dents, coups de poings, tout fut employé par le garnement, qui redoubla encore de fureur en voyant arriver son frère à son secours. Mais l'agent était un énergique gaillard. Tantôt bousculé, tantôt acculé contre les murs, tantôt renversé, il ne lâcha pas ses deux hommes qu'il maintint vigoureusement pendant plus de 15 minutes. Cependant ses forces s'épuisaient, car les trois autres complices étaient venus a la rescousse, et tous les cinq maintenant tombaient sur lui à bras raccourcis.

Heureusement, plusieurs de ses collègues vinrent mettre fin à cette prise de corps terrible, dans laquelle il eût fatalement succombé. Les deux frères furent conduits au dépôt. Ce sont les nommés Gustave et Fléchard Leruyffelaere, tisserands, demeurant rue d'Archimède.

Les trois autres individus avaient pris la fuite.

**Un marchand récalcitrant.** — Mardi, vers midi, un marchand de poissons, passant dans la rue d'Archimède jetait des débris de poissons sur le pave. Un agent lui fit observer que cela était défendu, mais au lieu de se conformer à cette observation, le marchand lança dans la rue, un tas de détritus déjà en putréfaction, accompagnant cette propre besogne de mots railleurs à l'adresse de la police.

Procés-verbal a été dressé contre le récalcitrant.

**Violences.**— Les nommés Ch. Lorthioir, cabaretier, Désiré Verlinde, tisserand, Hippolyte Malleim, menuisier, ont été l'objet d'une contravention pour violences légères.

**Une bonne œuvre.** — La commission de la chambre syndicale des ouvriers en bâtiments, établie *A la ville de Strasbourg*, rue Nain, 29, organise pour le dimanche 9 juillet, une soirée vocale qui sera suivie d'une tombola en faveur de trois ouvriers depuis longtemps malades.

Le prix du billet de loterie est de 10 centimes. Les lots sont exposés au siege de la société. Les personnes qui auraient la générosité d'y ajouter d'autres prix, ou qui voudraient se charger du placement des billets, sont priées de s'adresser à la commission.

**Concours colombophiles.** — Le dimanche 25 juin, auront lieu : 1° un concours sur *Creil*, organisé par la société *La Colombe d'or*, établie chez la veuve Catel, rue de Mouveaux, au Blanc Seau. Prix d'honneur : 100 francs. 2° Un concours sur *Clermont*, organisé par la société *l'Arrivée des Pigeons voyageurs*, établie rue de Fontenoy. Pigeons d'essai : 25 cent.

Voici le résultat du concours du 18 juin, sur *Creil*, organisé par la société: *La Petite Macote* établie a l'estaminet du *Moriart*, rue de l'Hommelet. Prix d'honneur 150 francs. Lâcher à 6 heures de 750 pigeons.

Jules Lepoutre, 7 h. 57 m. 1/2. — Fleury, 8, h. — Dandoz, 8, 1/4 Duhamel, 8.01 3/4. — Capart, 8,02 1/4. — Delcuellerie, 8,02 1/2. — Marissal 8,03. — Marissal, 8,04. — Carrette, 8,04. — Platel 8,07 1/2. — Platel 8,05 1/2. — These, 8,05 3/4 — Platel 8,07 1/2. — Decottignies, 8,07 3/4. — Botters 9,08. — Guillemin, 8,08 3/4.

Wanin, 8,09. — Fontaine, 8,09 1/4. — Malfait, 809 1/2. — Dancette, 8,09 1/2. — Clément 8,09 3/4. — Clément, 8,09 3/4. — Masset 8,09 3/4. — J. Grignolio, 8,09 3/4. — Toilliez, 8,10. — Toilliez, 8,10. — Terlinck, 8,10. — Mordack, 8,10 1/4. — Guillemin, 8,10 3/4. — Carette, 8,10 3/4. — Decottignies, 8,10 3/4. — Renard, 810 3/4. — Renard, 8,10 3/4. — Clément, 8,10 3/4. — Clément, 8,10 3/4. — Toilliez, 8,11. — Marissal, 8,11. — Delys, 8,11 1/4. — Parent, 8,11 1/4. — Lodois, 8:11 1/2. — Browayes, 8,11 1/2. — Dancette, 8,11 3/4. — Neyrinck, 8,11 3/4. — Verplanck, 8,11 3/4. — Duret, 8,12. — Hazebrouck, 8,11. — Wanin, 8,12. Toilliez, 8,12.

Vanderven, 8, 12. — Vangouthem. 8, 12 1/4. — Leclercq, 8. 12 1/4. — Germain, 8, 12 1/2. — German, 8, 12 1/2. — Corbusier, 8, 12 1/2. — Clément. 8, 12 3/4. — Bozière, 8, 12 3/4. — Farvacque, 8, 12 3/4. — Duflot, 8, 13. — Marsy, 8, 13. — Dujardin, 8, 13. — Fournier, 8, 13. — Charlet, 8, 13 1/4. — Parent, 8, 13 1/4. — Parent, 8, 13 1/4 — Hornelin, 8, 13 1/4. — Six, 8, 13 1/4. — Delval, 8, 13 1/2. — Lecomte, 8, 13 3/4. — Crochon, 8, 13 3/4. — Salembier, 8, 13 3/4. — Varrasse, 8, 13 3/4. — Farvacque, 8, 13 3/4.

## TOURCOING

**Le retour de la musique municipale d'Halluin.** — Nous avons relaté les brillants résultats remportés par la vaillante société au Concours d'Hénin-Liétard, Une manifestation s'est organisée dans la ville au su de cette nouvelle: de sorte que, lundi soir, à la rentrée de la *Musique municipale* tout Halluin s'est porté à la gare.

Un cortège imposant, à la tête duquel se trouvait l'administration municipale, attendait les lauréats sur le quai du débarcadère. On y remarquait presque tous les membres du Conseil municipal, les musiques de Roncq, de Bousbecque et de Menin.

Plusieurs discours de félicitations ont été prononcés.

Le cortége s'est mis en marche pour se rendre à la mairie. Il a suivi les principales rues de la ville qui étaient toutes pavoisées avec goût. L'enthousiasme était général.

M. Dumortier, capitaine et M. Rédelé, chef de musique, ont été reçus et félicités à la mairie où les vins d'honneur ont été offerts à la musique lauréate.

**On demande un propriétaire?...** — Une casquette, un parapluie, une clé et six cents et quelques cachets de soirée musicale ont été trouvés dans la rue Motte, cette nuit.

On cherche le propriétaire de ces objets.

C'est un allumeur de réverbères, Adolphe Mille, qui a fait cette singulière trouvaille. Les objets étaient réunis en tas. On se perd en conjectures.

**Un exilé !** — M. Adolphe Mencakef a apporté, hier, au commissariat du deuxième arrondissement, rue de Paris, un pigeon voyageur étranger, qu'il venait de recueillir sur la voie publique.

L'intéressant volatile porte, sur une aile, le timbre de la *Société colombophile* de Bruxelles, avec les numéros 309 et 212.

## LILLE

**Horrible mort.** — Mardi, vers 8 heures du matin, un horrible accident a eu lieu à la filature Wallaert, rue Fontenoy.

Le nommé Alphonse Pannekaeke, âgé de 21 ans, graisseur, était descendu dans la cave pour diminuer la courroie, quand en s'approchant trop près, la courroie l'enleva et le lança sur l'arbre de transmission, qui le rejeta à cinq mètres plus loin sur la plate-forme du puits.

On retrouva Pannekaeke mort, affreusement mutilé, les membres brisés, le bras gauche complètement détaché du corps, la tête ouverte, les vêtements déchirés et épars dans la cave.

La courroie était détachée de la jointure et brisée à un autre endroit.

**Les pérégrinations d'une boîte à cirage.** — Voleur ! filou ! pif ! paf ! Ah, t'as volé ma boîte à cirage ! pam ! pouf !!

Le paisible promeneur qui passait hier vers trois heures sur la Grand'Place, à Lille, a pu entendre ces exclamations, et assister, impartial spectateur, aux coups et horions que se distribuaient à l'envie deux honorables décrotteurs de la cité.

Une boîte à cirage Jacquot était la pomme de a discorde. Le citoyen Charles Verluchet s'était aperçu, au moment où un client plaçait sa boît sur son gagne-pain, que sa boîte à cirage avait disparu !

D'autres que son voisin de droite, Léopold Hoffman, n'avaient pu la lui soustraire. De là, dispute, gros mots et coups. La bataille dura bien cinq minutes, de part et d'autre on faisait preuve de courage, et les passes de chausson prouvaient, à n'en pas douter, que les deux champions avaient été militaires. Verluchet venait justement de recevoir un *pochon* sur l'œil gauche et Hoffman un coup droit de savate en pleine poitrine, lorsqu'un cri partit du milieu de la foule ; «*Hé*, la v'là, la boîte à cirage !

Hein ? fit Hoffman.

De quoi ? articula Verluchet en se frottant l'œil.

— Eh oui, dit un gamin en s'approchant, la v'là là ! Ma parole ! où qu'elle a été se coller !

A force d'écarquiller son œil, le seul qui lui restait de bon, Verluchet finit par apercevoir sa boîte Jacquot collée à la partie la plus large et la plus cintrée du vêtement d'Hoffman, vêtement que les anglais appellent inexpressible.

Ma foi oui ! il s'était assis dessus !

**Rixe.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, le nommé Gustave Versteet, âgé de vingt ans, frappeur, qui avait bu plus que de coutume pour fêter dignement la fête communale, en passant vers minuit rue de Juliers, rencontra un cordonnier de la rue Mazagram, le sieur Constant, qui sortait de l'estaminet. Notre ivrogne interpella le cordonnier, l'insulta, et en fin de compte sauta sur lui, et le frappa si violemment d'un coup de tête dans le bas-ventre, qu'il le fit tomber la tête en avant contre la bordure d'un trottoir.

Dans sa chute, Constant se fit une grave blessure au crâne.

Les cris que poussaient ce malheureux, attirèrent la police. Les agents arrêtèrent Versteet et le conduisirent au poste; ce mauvais sujet a déja été plusieurs fois expulsé de France.

Après avoir subi, hier matin, un interrogatoire du commissaire de police, le coupable a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

**Société régionale d'horticulture.** — Après une semaine pluvieuse, dimanche à lundi a eu lieu au conservatoire de musique, une exposition *partielle et publique* de roses coupées et de fraises. Pendant les deux journées et malgré la persistance du mauvais temps, un grand nombre d'amateurs n'a cessé de visiter ces belles collections.

Dans la première catégorie, c'est-à-dire, *entre amateurs et jardiniers d'amateurs*, M. Ledoux, médecin à Wambrechies, avait exposé une collection d'une centaine de variétés de roses pour lesquelles jury a décerné une médaille d'argent de 1re classe.

M. Cyriaque Masson, jardinier chez M. C. Blancho, à St-André-lez-Lille, un lot de roses parfaitement cultivées et sus dénommées, médaille d'argent de 3e classe.

M. Jean Rédant, jardinier chez madame la comtesse de Clercy à Annappes, une corbeille de roses mesurant plus de un mètre de diamètre et ne comprenant qu'une seule variété dite : La Reine. Cet exposant, quoique arrivé après les opérations du jury, a néanmoins été récompensé d'une médaille d'argent de 3e classe qui lui a été décernée par la commission d'organisation. Dans la même catégorie, le jury a encore attribué une médaille d'argent de 3e classe à M. J.-Bte Baratte, jardinier au couvent de N.-D.-des-Anges à Tourcoing, et une mention très honorable a M. C. Masson, déjà nommé, pour des lots de fraises.

2e Catégorie, *entre horticulteurs*.

La splendide collection de roses, ne comprenant pas moins de 220 à 250 variétés, de MM. Grolez, frères, pépiniéristes à Ronchin-lez-Lille, a fait l'admiration des visiteurs. Dans cette circonstance, un seul regret est à exprimer: c'est que cette collection n'ait pas été exposée dans un local vaste et bien éclairé, au Palais-Rameau par exemple. Malgré cet inconvénient, le jury a su apprécier tous les soins que MM. Grolez, frères, mettent à cultiver le rosier, donc la fleur est sans contredit la reine des fleurs, et n'a pas hésité à accorder la plus haute récompense que les programmes des grandes expositions internationales comportent à ce sujet, c'est à-dire une médaille d'or avec acclamation.

Le jury a de plus décerné à MM. Grolez, frères, une prime de première classe pour un semis de rosier, dont la fleur justement appréciée, a reçu le nom de André Masurel.

Dans la même catégorie, le public a pu admirer une admirable collection de fraises, comportant 71 à 75 variétés d'élite. Ce genre de culture que M. Th. Mulié, pépiniériste de Neuville-en-Ferrain, près Tourcoing (Nord), pratique d'une manière spéciale depuis quelques années, pour les amateurs de jardins, a certainement son utilité. Le jury, pour récompenser le mérite de cet apport, a attribué à M. Th. Mulié, à l'unanimité, une medaille de vermeil grand module.

Toutes ces exposition *partielles* et *publiques*, par leur attrait et surtout leur utilité, témoignent hautement l'impulsion qui a été donnée à l'horticulture depuis quelque temps ; aussi, nous en sommes convaincus, une exposition internationale que la société prépare au Palais-Rameau, pour le 2 septembre prochain, ne manquera pas d'adhérents.

**L'Exposition.** — Nous avons reçu de M. Itel, luthier du Conservatoire de musique, une lettre relative à la composition du jury des instruments de musique. Nous la publierons demain.

**Triste trouvaille.** — Des ouvriers qui travaillaient dans un champ, sur le territoire de la commune de Lomme, ont trouvé un fœtus du sexe masculin, paraissant âgé de six mois, qu'ils ont déposé chez le garde-champêtre.

Ce dernier l'a transporté chez M. Simon, commissaire de police, qui l'a aussitôt fait porter à l'amphithéâtre de médecine.

M. Castiaux, médecin-légiste, a déclaré que l'autopsie ne pouvait pas avoir lieu, le fœtus étant dans un état de décomposition avancée provenant de son séjour dans des matières fécales.

**Accident à la gare St-Sauveur.** — Mardi, vers 10 heures du matin, une voiture de marchand forain, appartenant au sieur Victor Montaudoin, demeurant place de Béthune, venait d'être prise par les crochets de la grue, pour être placée sur un wagon en destination de St-Pierre-lez-Calais. Quand elle se trouva à la hauteur suffisante, les crochets qui la retenaient, se détachèrent et la voiture tomba.

Il n'y a heureusement aucun accident de personnes à déplorer, mais les dégâts matériels s'élèvent à la somme de 2,000 francs pour la voiture, et de 500 francs pour la marchandise, composée de porcelaines, verreries, etc.

**Tentative de suicide.** — Lundi après midi, le nommé D., ex-cultivateur, des environs, s'est présenté chez M. D., ancien notaire, demeurant actuellement rue Solférino. Il sonna et demanda si M. D. était chez lui, sur la réponse négative de Mme D. l'individu la pria de bien vouloir lui permettre de laisser un billet pour son mari. On le fit entrer dans une salle de la maison mais au lieu d'écrire, D. se tira un coup de revolver dans l'oreille, et tomba sur le sol.

Mme D. appela au secours, puis un médecin fut mandé, et le blesse fut transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie, où l'un de nos reporters l'a vu hier, D. est dans un état désespéré.

**Mystère.**—Dimanche, vers 10 heures du soir un individu s'est présenté chez M. F..., négociant, à Lille ; il sonna et remit à la bonne qui vint ouvrir un pardessus marron, qu'on l'avait chargé, disait-il, de porter chez M. F... La bonne, croyait que le vêtement appartenait à son maître, l'accepta. Mais M. F... a son retour le déposa au commissariat de police, qui recherche le mystificateur.

**Dernier écho des fêtes de Lille.** — Nous avons omis hier, dans la longue liste des récompenses que nous avons publié, le résultat du jeu de balle. Voici le résultat du concours pour la journée du 19 :

Le matin : Roubaix contre Lille (instituteurs); Roubaix a gagné.

L'après-midi : Orchies contre Lille (élèves de l'Institut); les élèves ont gagné.

Les deux parties gagnantes ont ensuite joué ensemble et Roubaix est reste vainqueur.

**La chasse aux canards.** — On nous rapporte que lundi, pendant la course aux canards, un des commissaires, au lieu de jeter des canards dans le bassin, leur tordait le cou, puis les jetait sous une banquette. Il en aurait mis de cette façon une demi-douzaine de côté. Tout le monde, y compris celui qui présidait à cet exercice, ont pu voir cette manœuvre dont on se demandait le but. Il n'est pas douteux que l'administration municipale ne tienne à le connaître.

**Egalité.** — Nous recevons la lettre suivante qui ne manque pas d'à-propos, et que nous soumettons à nos lecteurs :

Monsieur le Rédacteur,

Décidément il est inscrit que jamais plus nous n'aurons aucune fête à Lille, sans que chaque fois nous soyons assaillis, soit par des individus plus ou moins avinés, soit par des enfants qui viennent vous étourdir avec leurs troncs pour les écoles *laïques et obligatoires*.

» Dimanche encore, nous avons vu deux fillettes, âgées d'une dizaine d'années, parcourir nos rues, en quêtant pour les susdites écoles.

» La mendicité est pourtant interdite sur la voie publique, et souvent les journaux relatent l'arrestation de quelque malheureux surpris en demandant un morceau de pain à la porte d'une habitation.

» Il me semble que les demandes faites par les quêteurs des écoles laïques dans nos rues sont aussi répréhensibles que celles faites par les malheureux.

» Et si l'on accorde l'autorisation de quêter pour des écoles, soutenues avec l'argent des contribuables, on doit à plus forte raison l'accorder aux pauvres.

» En terminant, permettez-moi de vous demander quel parti l'on ferait aux personnes qui parcourraient les rues en quêtant pour *le denier des écoles catholiques*.

Un ami de l'Egalité,

X.

MAISON FONDÉE EN 1826

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO

LIQUEURS SURFINES et SIROPS

GHESQUIER-BOUISSET, 5, place St-Martin, Lille

Se défier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-contre.

10 Médailles 2 Médailles Exposition Paris 1878. Médaille vermeil Exposition des Sciences appliquées à l'Industrie, Paris 1879.

## RÉGION DU NORD

— COMINES. — Un accident est arrivé dans notre ville mardi matin vers 11 heures et demie, à la sortie de l'école des enfants. Une petite fille de trois ans a été renversée par une calandre que traînaient en courant trois ouvriers de MM. Lassebroucq et Cie ; elle a reçu d'assez fortes contusions à la tête et à la jambe gauche. Heureusement, aucune fracture n'a été constatée et l'on espère que quelques jours de soins suffiront à rétablir la petite blessée.

CATTENIÈRE. — M. Delassus, ancien professeur au petit-séminaire d'Hazebrouck, vicaire de Notre-dame à Valenciennes, est nommé curé à Cattenières.

HELLEMMES — La Fanfare d'Hellemmes qui a remporte, au concours d'Henin-Lietard, le 3e prix de lecture à vue est rentrée hier, au train de 2 h. 45. Un brillante réception l'attendait à la gare.

L'Harmonie, la Société chorale et le Cercle républicain d'Hellemmes et l'Orpheon de Fives se sont rendus à Lille pour offrir des magnifiques couronnes à cette jeune société qui venait de faire son début dans la lutte artistique.

Après les compliments d'usages, le cortége s'est mis en marche vers Hellemmes; sur tout le parcours, l'Harmonie et la Fanfare ont alternativement joué des pas redoublés.

A Hellemmes la Fanfare a reçu une véritable ovation, plusieurs fausses-portes avec inscription « Honneur aux Vainqueurs » étaient posées de distance en distance; toutes les maisons étaient pavoisées.

Après avoir parcouru la rue principale du village, les sociétés se sont rendues au siege de la Fanfare ou le verre de l'amitié a été offert et on s'est séparé en souhaitant un nouveau succès prochain à cette jeune phalange musicale.

Le soir plusieurs maisons étaient illuminées.

— VALENCIENNES. — Les employés de l'octroi ont retiré du fossé de la porte Ferrand, hier vers neuf heures du soir, le cadavre du nommé Antoine Drousy, agé de 74 ans, né à Douai (Belgique).

DOUAI. — Une tentative d'assassinat a été commise samedi, dans la nuit à Faumont.

Deux gardes-chasse de la société de Raimbaucourt, étaient en tournée dans la nuit, lorsque arrivés au lieu dit Mont-Ecorné, ils aperçurent deux individus à l'affût, c'étaient les nommés Brisacque de Faumont et Berique de Raches, se voyant surpris, ces malfaiteurs ont fait feu sur les gardes, de leurs deux coups de fusil

Le garde Robert n'a point été blessé, quand au garde Mala, il a été atteint par une assez grande quantité de grains de plomb.

Castelain a été écroué hier à la prison de Douai, Brisacque est en fuite, cet individu sortait à peine depuis quelques jours de la prison de Douai.

GONDECOURT. — Un individu, J. Desmoulins, était depuis quelques mois au service de M. Bauduin, industriel à Gondecourt.

Il partit la semaine dernière emportant une montre et divers effets d'habillement.

La montre n'ayant pas de clé, Desmoulins s'adressa à un horloger de Sechin qui, en la voyant, reconnut l'avoir vendue à M. Bauduin.

Etonné de la trouver entre les mains de ce nouveau propriétaire, il demanda des explications. Comme les réponses ne furent pas satisfaisantes, il pria Desmoulins de l'accompagner chez le commissaire de police. Là, le voleur fit des aveux complets.

Desmoulins n'a que dix neuf ans, et il a déja quatre condamnations dont une à plus d'un an de prison. Le tribunal porte la cinquième à treize mois.

*Avesnes*, 19 juin. — Dans la commune de E... (arrondissement d'Avesnes) arrive un jour une jeune institutrice pour remplacer les religieuses expulsées. En peu de temps, cette demoiselle se fit connaître et apprécier aux bals du dimanche. Sedult par ses grâces, un jeune charpentier l'épousa et se mit à soigner les bébés dans l'école de sa femme. Mme l'institutrice, disciple des Paul Bert et Ferry, avait supprimé le catéchisme dans sa classe et remplacé les cantiques par la *Marseillaise*. La lune de miel passa vite : des scènes conjugales eurent lieu devant les enfants Bret, tout cet ensemble, enseignement, conduite privée et publique